

**Certificat d'examen de type
n° F-06-C-1259 du 26 septembre 2006**

**Organisme désigné par
le Ministère chargé de l'Industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/E021765-D12

**Ensemble de mesurage FAURE HERMAN type RC 70 F
pour la réception de liquides alimentaires**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesurateurs volumétriques de liquides autres que l'eau, du décret n° 72-145 du 18 février 1972 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : ensembles de mesurage à compteur turbine destinés à déterminer le volume des liquides autres que l'eau et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Communauté Economique Européenne au contrôle des compteurs liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

FABRICANT :

FAURE HERMAN, LA MONGE, Route de Bonnétable, BP 20154, 72406 LA FERTE BERNARD.

OBJET :

Le présent certificat renouvelle le certificat d'examen de type n° F-02-C-194 du 13 décembre 2002 complété par les certificats n° F-05-C-716 du 29 avril 2005 et n° F-06-C-008 du 4 janvier 2006 relatifs au ensemble de mesurage FAURE HERMAN type RC 70 F pour la réception de liquides alimentaires.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques, les conditions particulières de construction, les scellements, les conditions particulières d'installation, les indications particulières ainsi que les conditions particulières de vérification sont inchangés à ceux décrits dans les certificats d'examen de types précités.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires figurant sur l'ensemble de mesurage FAURE HERMAN concerné par le présent certificat sont inchangées à l'exception du numéro et de la date de l'examen de type qui sont remplacés par ceux figurant dans le titre du présent certificat.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/E021765-D12 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification